

SALLE DES FÊTES DE MONTBERT

rue de la mairie 44140 MONTBERT

Astreinte 02 40 26 24 04



SÉCURITÉ DE L'ÉQUIPEMENT

Avant le début de toute manifestation, l'utilisateur doit prendre connaissance de toutes les consignes de sécurité liées à l'équipement :

- plan d'évacuation apposé sur le mur,
- localisation des extincteurs,
- dispositif de déclenchement de l'alarme incendie.

L'utilisateur ne doit pas toucher aux installations électriques.

EFFECTIFS

Conformément à l'article L 3 de l'arrêté ministériel du 12 décembre 1984 modifié, l'effectif du public susceptible d'être admis dans la salle des fêtes est de :

- salle polyvalente : 263 m² x 1 personne/m² : 263 personnes assises
- nombre de personnes assistant à une manifestation sans disposer de sièges ou de bancs, à raison de 3 personnes/m² : 789 personnes debout (arrêté du 5 février 2007 article L3)

INSTALLATIONS RÉGLEMENTAIRES

Pour la mise en place d'un spectacle ou d'une conférence, L'UTILISATEUR doit :

- aménager une allée centrale et une transversale toutes les 10 chaises.

ISSUES DE SECOURS

Elles doivent impérativement être laissées libres d'accès et de fonctionnement durant la manifestation. Il devra en être tenu compte lors de la disposition des tables et des chaises. Les personnes responsables de l'organisation doivent garantir le libre accès aux issues de secours et assurer l'évacuation en cas de besoin.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Se référer aux articles R1336-1 à R1336-3 du Code de la santé publique et aux articles R571-25 à R571-30 du Code de l'environnement. Attention au niveau sonore après 22h.

La musique est interdite après 1h du matin.

MÉNAGE

La salle doit être rendue propre, rien ne doit traîner au sol. Le matériel doit être rangé et propre.

Les piles du micro doivent être enlevées. La sonorisation doit être coupée.

Du matériel de ménage est disponible dans le placard de rangement.

Les débris doivent être déposés dans le local poubelle, à l'extérieur de la salle (local fermé se situant en extérieur, en face de l'entrée pour personne à mobilité réduite). Attention, les verres devront être emmenés directement au point de tri (rue des Deux Ponts).

MATÉRIEL

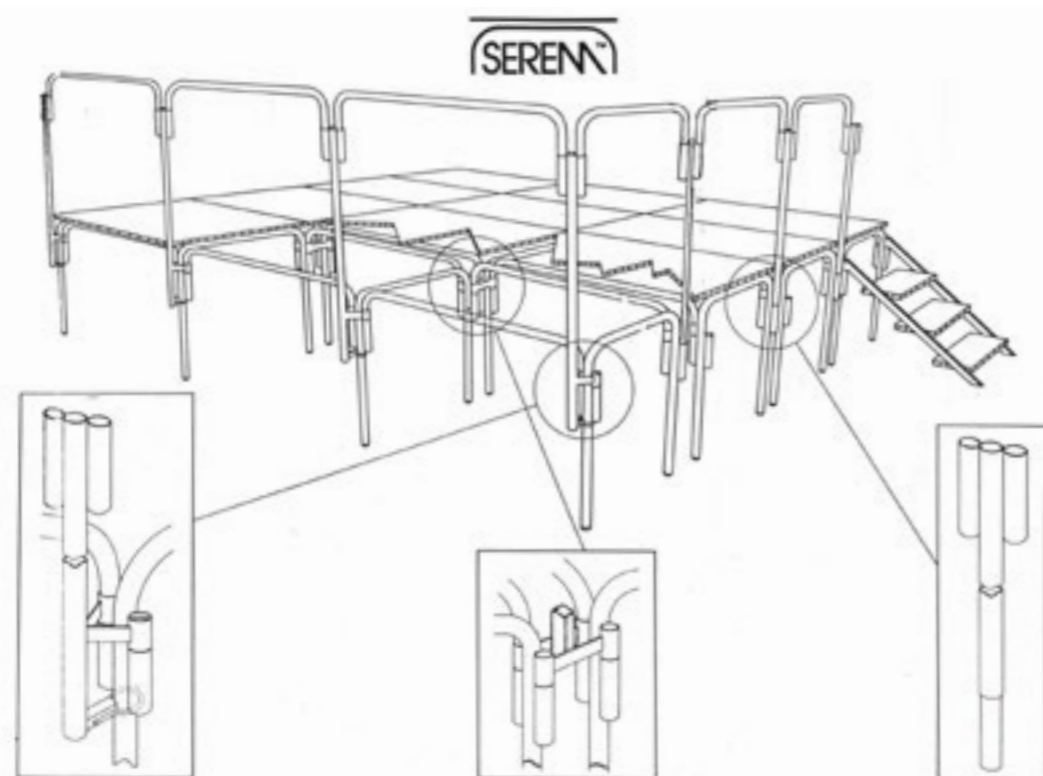
Les interrupteurs de la lumière se situent dans le placard à droite, en bas de l'escalier.

Les tables, chaises et podium se trouvent dans l'espace rangement, au fond de la salle.

L'installation et le rangement de ce matériel est à la charge du locataire. Les tables et chaises doivent être lavées et rangées après utilisation (60 chaises par rack, 5 chaises par support - 1 rack de chaise en 1er à l'ouverture du placard).

En cas d'installation d'un bar, le sol doit être protégé. Aucun liquide ne doit resté au sol.

Plan de montage de l'estrade :



UTILISATION DE LA CUISINE

La commune ne fournit pas la vaisselle ni les produits ménagers, la vaisselle, les torchons et éponges. Pensez à allumer les chambres froides si vous souhaitez les utiliser.

GAZINIÈRE

1- OUVRIR L'EXTRACTION DU COFFRET CUISINE

2- OUVRIR L'ARRIVÉE GAZ

3- MAINTENIR ENCLENCHÉ À GAUCHE LE BOUTON DE LA GAZINIÈRE JUSQU'À CE QUE LA VEILLEUSE DE GAZ S'ALLUME

4- PUIS CHOISIR LE TYPE DE FEU DÉSIRÉ

5- ALLUMER LE FEU À L'AIDE DU BRIQUET



UTILISATION DE LA SONORISATION

La sonorisation de la salle des fêtes se trouve dans le meuble, côté rangement. Les micros et la télécommande du vidéo se trouvent côté droit de la sonorisation.

La sonorisation est déjà branchée et réglée. Vous n'avez rien à modifier.



1. Allumer les enceintes. Bouton « Power »

2. Pour utiliser un micro, allumez le boîtier correspondant au micro (1 ou 2) et allumez les amplis.

3. Pour utiliser un ordinateur, le brancher par câble audio...



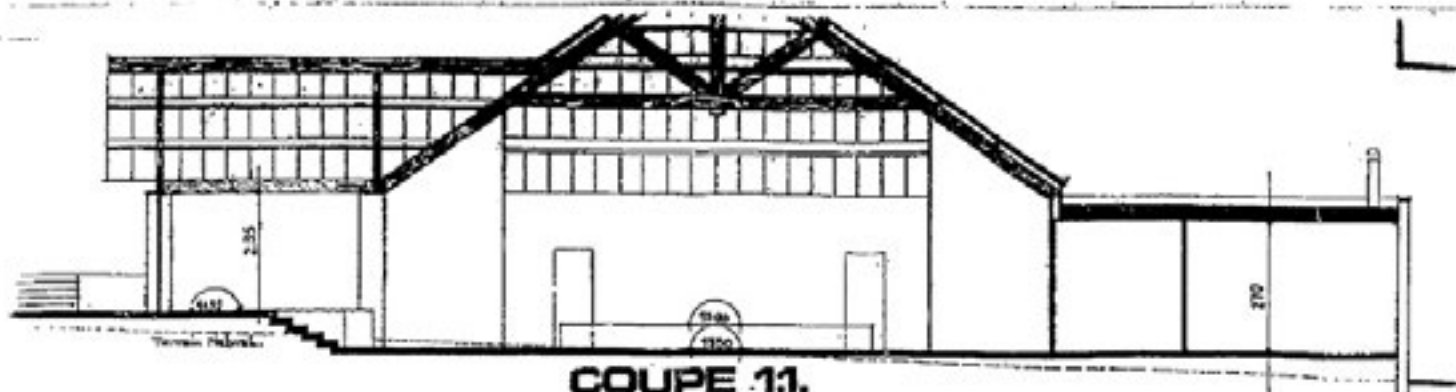
UTILISATION DU VIDEOPROJECTEUR

L'écran se situe du côté de la salle de rangement des tables et chaises. Le bouton pour abaisser l'écran est caché sur le mur de l'écran, du côté salle de rangement.

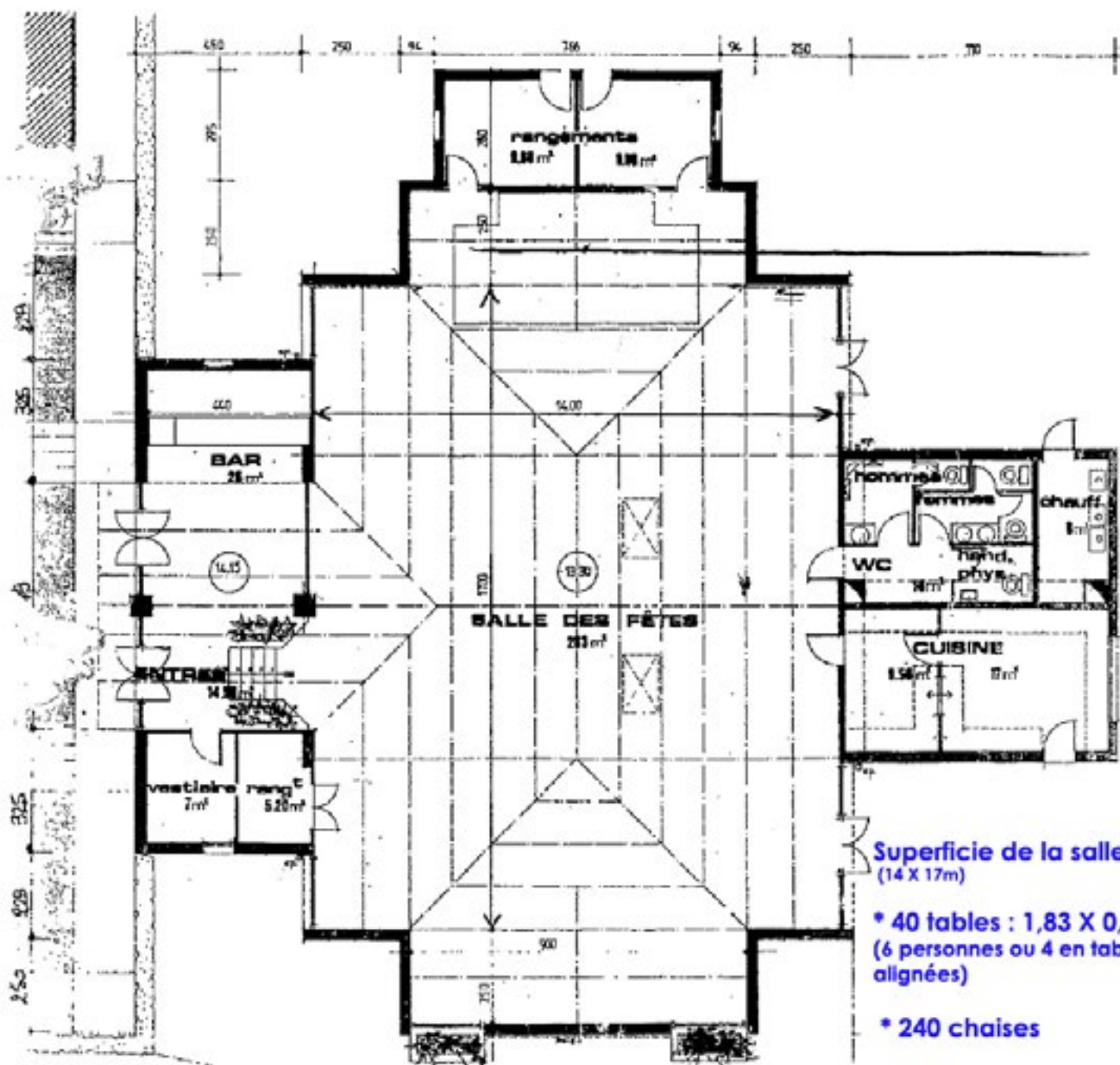
Pour connecter votre ordinateur, utilisez un câble HDMI (disponible sur le côté droit de la sonorisation. Attention : ne pas tirer dessus). ou un câble vidéo VGA si votre ordinateur ne dispose pas de prise HDMI. Dans ce cas, il faudra basculer le vidéoprojecteur sur le bouton 1.



Pour allumer le vidéo, il suffit d'appuyer sur le bouton ON / POWER. Pour l'éteindre, il faut appuyer deux fois sur la touche STANDBY. Appuyez sur source pour modifier le canal (port HDMI ou autre).



COUPE 11.



Superficie de la salle : 240m²
(14 X 17m)

*** 40 tables : 1,83 X 0,76**
(6 personnes ou 4 en tables alignées)

*** 240 chaises**

+ 200 verres
+ 40 tasses

180 places assises avec podium
ou 200 sans podium

5 ampères

PUISSANCE ÉLECTRIQUE DISPONIBLE :

● **COFFRET EXTÉRIEUR**

3 circuits mono 16 Ampères (2 Plots + Terre) 3 000 Watts par circuit
+ PC Triphasé (20 Ampères (3 ph + neutre + terre))

● **CUISINE**

3 circuits mono 16 ampères (2Plots + terre) 3 000 Watts par circuit.
2P+T ou Plots + Terre = prises classiques